8 novembre 2006 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la Caisse des dépôts et consignations, à Paris le 8 novembre 2006.

Monsieur le Président de la Commission de surveillance,
Monsieur le Directeur général,
Cher Francis Mayer,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Directeur général, des mots que vous venez de prononcer. Depuis 1816, la Caisse des dépôts a traversé les époques, en sachant toujours évoluer, anticiper, s'adapter. Aujourd'hui, je ne vous parlerai pas de cette longue histoire. Je veux m'adresser à tous les salariés de la Caisse et de ses filiales, à ses dirigeants, aux membres de sa commission de surveillance, ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires : élus, chefs d'entreprises, représentants du logement social, des associations et de l'économie solidaire. Je veux évoquer l'une de vos missions essentielles : investir pour préparer l'avenir.

Avec l'essor du capitalisme financier, marqué par la recherche du profit rapide et spéculatif, le monde où nous vivons est trop souvent dominé par la tyrannie du court terme.

Dans ce monde, la responsabilité de l'Etat, c'est de préparer l'avenir. C'est de le faire en entraînant et en catalysant les efforts du secteur privé. Située au confluent de l'intérêt général et des logiques de marché, au coeur du modèle économique et social français, la Caisse des dépôts est le vecteur principal de cette exigence.

Une exigence qui s'applique au premier chef au logement social. La relance du logement, et en particulier du logement social, est une priorité absolue de l'action du gouvernement depuis 2002. Et les résultats sont là : l'an dernier, 80 000 logements sociaux ont été financés, deux fois plus qu'en l'an 2000. Parce que cette politique est au coeur de notre cohésion sociale, nous allons encore accélérer nos efforts, pour parvenir à une production annuelle de 120 000 logements sociaux.

Dans cette action au service des Français, le rôle de la Caisse des dépôts est irremplaçable. Qui peut croire que le marché pourrait, à lui seul, consentir des financements à taux très bas, sur des durées allant jusqu'à cinquante ans, et ce, quels que soient la taille et le territoire d'implantation des organismes HLM ? Il en va de même de la politique de la ville. C'est pour cela qu'il ne saurait être question de dénaturer le "Livret A", cet instrument qui associe, de manière remarquable, épargne populaire, solidarité, et financement efficace du logement social.

Préparer l'avenir, ne pas sacrifier le long terme, c'est aussi l'enjeu du développement durable, et de la lutte contre le changement climatique. Là aussi, la Caisse des dépôts est au tout premier rang dans le développement des instruments financiers innovants au service de la lutte contre le changement climatique.

L'avenir de notre économie se joue enfin dans notre capacité à avoir des entreprises fortes, championnes en Europe et dans le monde, et à assurer l'ancrage des centres de décision sur le territoire national. A cet égard, la Caisse des dépôts, premier investisseur de la place de Paris joue, un rôle fondamental.

Je sais que la Caisse est prête à accroître encore ses efforts dans le domaine des placements en actions, mais aussi dans le financement des infrastructures et de l'énergie, qui sont des secteurs

actions, mais aussi dans le financement des infrastructures et de l'énergie, qui sont des secteurs essentiels pour notre avenir. Je me félicite de cet engagement.
Parce que le poids des interventions de la Caisse est appelé à se renforcer, il faut que sa gouvernance et son contrôle des risques continuent de se moderniser, dans le respect du rôle de la Commission de surveillance et du principe du contrôle parlementaire. Car -nous en sommes tous conscients- la mission première de la Caisse, c'est de faire fructifier l'épargne des Français.
Mais au coeur de cette stratégie d'investissement pour l'avenir, et c'est ce dont je suis venu vous parler aujourd'hui, il y a les PME.
Nous souffrons, en France, d'un double déficit. Un manque d'entreprises de taille moyenne, alors que celles-ci sont le fer de lance de la création d'emplois, de l'innovation et de l'exportation. Une défaillance des marchés financiers, qui financent massivement les grandes entreprises et les projets sans grands risques, mais qui n'orientent pas suffisamment l'épargne vers les petites et moyennes entreprises. Pour ces entreprises, le manque de fonds propres freine la croissance £ il leur coupe l'accès au crédit bancaire £ il les cantonne parfois à des stratégies de subsistance, alors que tout l'enjeu pour elles devrait être de voir grand, alors que tout l'enjeu pour la France est de créer des champions aptes à se projeter sur les marchés mondiaux. Ce déficit de capitaux propres conduit parfois à la cession de la jeune entreprise à des groupes étrangers. Trop souvent, l'industrie française vend son blé en herbe.
C'est à ces défis que j'ai voulu répondre en janvier dernier, en décidant de consacrer deux milliards d'euros pour renforcer le capital des PME françaises. Grâce à l'engagement de tous, le nouveau fonds est aujourd'hui finalisé. Associant partenaires publics et privés, il prendra le nom de "France Investissement". La Caisse des dépôts en sera naturellement le pivot.
L'objectif, c'est de réorienter l'épargne des Français vers la partie la plus productive et la plus dynamique de notre économie. C'est d'accroître massivement nos efforts pour aider les PME à relever le défi de la croissance, et ce sur tout notre territoire. C'est enfin de faire le pari d'un partenariat novateur entre fonds publics et fonds privés, qui réconcilie la recherche de la rentabilité avec l'intérêt général. L'Etat, les particuliers, les institutions financières : chacun peut se retrouver autour de cet objectif d'investissement économiquement et socialement responsable.
La Caisse des dépôts s'est engagée à investir deux milliards d'euros sur une période de six ans. Cela correspond à un doublement de son effort. De leur côté, les partenaires privés investiront un milliard d'euros sur la même période, dont quatre cents millions sont d'ores et déjà acquis. Au total, ce sont donc trois milliards d'euros qui vont venir renforcer, durant les six prochaines années, le capital des PME françaises les plus dynamiques.
Avec la création de ce dispositif innovant, nous avons décidé d'investir fortement pour l'avenir. La responsabilité des banques, des assureurs, des mutuelles, des grands groupes français, c'est de prendre toute leur part à cette nouvelle ambition. C'est de prendre appui sur cette initiative pour soutenir et financer beaucoup plus qu'aujourd'hui les PME, qui sont le terreau naturel de leurs succès. Pas plus qu'un arbre, une grande entreprise ne pousse au milieu d'un désert. Il en va bien entendu de même du micro-crédit, qui monte en puissance grâce à l'action du gouvernement et à l'engagement de la Caisse des dépôts : la finance moderne n'a de sens que si elle apporte, elle aussi, sa contribution à notre cohésion sociale.
Mesdames et Messieurs,
La Caisse des dépôts a pour elle un avantage décisif : la stabilité. C'est ce qui lui permet de viser loin et de savoir attendre que les investissements pour demain portent tous leurs fruits.
Aujourd'hui plus que jamais, je vous invite à mettre cette stabilité et cette vision au service du développement économique et social de notre pays.
Je vous remercie.